

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le quatorze du mois d'avril à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Soings-en-Sologne s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur Bernard BIETTE, Maire, pour une réunion ordinaire.

Présents :

BIETTE Bernard, DELALANDE Anne-Marie, PICORY Françoise, PINAULT Jean-Luc, GAULTIER Etienne, BOTHEREAU Isabelle, MORISSEAU Sébastien, ROQUIGNY Clara, ROUMIER Sophie, DE DONCKER Jérémy, BOURDILLON Jean-Luc, RIVIERE Aurore, DE MEULEMESTER Emmanuel, CARTIER Ludovic

Absents :

FRANKE Nathalie
MONIERE Karine, pouvoir à RIVIERE Aurore
NEUVEU Martine, pouvoir à PICORY Françoise
LIONEL Pichon, pouvoir à DELALANDE Anne-Marie
REBSTOCK David, pouvoir à DE DONCKER Jeremy

Secrétaire de séance : Isabelle BOTHEREAU

Date de convocation : 01/04/2025

Montant de la redevance d'occupation du domaine public Enedis 2025

Vu l'article R.2333-114 du Code Général des Collectivités Locales (C.G.C.T.) modifié par décret n°2007-606 du 25 avril 2007,

Monsieur le Maire expose :

L'occupation du domaine public par les ouvrages de distribution de gaz donne lieu au paiement d'une redevance d'occupation du domaine public (RODP).

Le montant de la redevance GRDF 2025 s'élève à 628 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de fixer la redevance GRDF à 628 € au titre de l'exercice 2025.

Fait et délibéré en séance
Pour copie certifiée conforme,
Le Maire,
Bernard BIETTE

La secrétaire de séance,
Isabelle BOTHEREAU



Certifié exécutoire après dépôt
En Sous-Préfecture le 23 AVR. 2025
Et publication le
Le maire, 23 AVR. 2025
Bernard BIETTE

